

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 06 novembre 2023

**DATE DE LA CONVOCATION**

27 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice :  
35 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 22  
Suppléants votants : 0  
Pouvoirs : 7  
Total votants : 29

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 06 novembre 2023**

**L'an deux mil vingt trois  
Et le 06 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :-****Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),  
Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),  
Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson),  
Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),  
Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord),  
Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :** Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Florence BARRAUD RODET (Thoury).

**Membres Titulaires absents ou excusés :** Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr) a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération 041-101-2023**

**Objet : Actualisation de la délibération n°041-060-2014 - Vente des parcelles ZC n°203-208 situées à Saint-Claude-de-Diray (ZA les Tabardières) à la SCI Les Papillons**

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS, Vice-président en charge du développement économique, rappelle que par délibération en date du 28/04/2014, le Conseil communautaire avait autorisé la vente des parcelles cadastrées section ZC n°196-198, situées sur la Zone d'activités des Tabardières à Saint-Claude-de-Diray, au profit de la SCI Les Papillons, représentée par M. LOPEZ.

Cependant, la signature de l'acte n'a jamais abouti. Aujourd'hui, les deux parties souhaitent régulariser cette transaction (la SCI étant déjà propriétaire des parcelles n°187 et 181). Considérant la nouvelle numérotation des parcelles, devenues ZC n°203 et 208, et afin de préciser l'assujettissement de la vente à la TVA, une nouvelle délibération est nécessaire.

La cession de ces parcelles, d'un total de 368 m<sup>2</sup>, est convenue pour un montant de 10€ HT le m<sup>2</sup>, conformément au prix de vente fixé sur cette zone d'activités (hors frais d'acte à la charge de l'acquéreur) ainsi qu'à l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 10 octobre 2023.

Monsieur le Vice-Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Approuver la vente des parcelles cadastrées section ZC n°203-208 pour une surface totale de 368 m<sup>2</sup>, situées à Saint-Claude-de-Diray sur la ZA des Tabardières, moyennant le prix de 10€ HT le m<sup>2</sup>, soit un total de 3 680,00€ HT net vendeur, conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 10 octobre 2023, au profit de la SCI Les Papillons (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

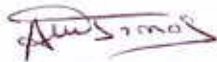
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **APPROUVE la vente des parcelles cadastrées section ZC n°203-208 pour une surface totale de 368 m<sup>2</sup>, situées à Saint-Claude-de-Diray sur la ZA des Tabardières, moyennant le prix de 10€ HT le m<sup>2</sup>, soit un total de 3 680,00€ HT net vendeur, conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 10 octobre 2023, au profit de la SCI Les Papillons (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires ainsi que toute pièce relative à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Anne-Marie THOMAS

Le Président



Gilles CLEMENT